Arta	nº ·	วกวว	C3 0	



DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 MARS 2022

Nombre de Conseillers : 45

En exercice : 45

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 10/03/2022

Présents

: 33

Pouvoirs : 7 Votants : 40

Le 17 mars 2022, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

<u>Présents</u>: Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Fabien BIHLER, Laëtitia BORDELIER, Valérie BOYER, Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Brigitte KLEIN, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

<u>Absents excusés</u>: Cécile BAUDOUX, Carole BONTEMPS-HESDIN (Pouvoir Catherine VIGNON), Patrick CHARRONDIERE, Daniel DOMPOINT, Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir Marcel BABAD), Gilles GARNIER (Pouvoir Brigitte KLEIN), Bernard GRISON (Pouvoir Frédéric VALLOS), Amina LEGHNIDER, Richard PACCAUD (Pouvoir Marc PECHOUX), Michèle NUGUET (Pouvoir Jean-François CHANTELOUBE), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN),

Secrétaire de séance : Nicole DUGELAY.

<u>OBJET</u>: TRAVAUX – Avenant à la convention tripartite relative à l'aménagement d'une estacade en encorbellement en bord de Saône sur la commune de Trévoux

M. Patrick NABETH, Vice-Président en charge des bords de Saône et de la voie bleue Moselle Saône à vélo V50, rappelle que la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée (CCDSV) a signé le 28 juillet 2021, une convention tripartite avec le Département de l'Ain et la Commune de Trévoux relative aux conditions administratives, financières et techniques de réalisation de l'estacade puis d'exploitation, entretien et maintenance de cet ouvrage.

Dans le cadre de son programme annuel 2022, le Département de l'Ain va procéder au renouvellement de la couche de roulement de la RD 933 du PR 73+315 au PR 73+945 soit sur le secteur de l'estacade. Ce renouvellement exclut les plateaux traversants réalisés dans le cadre du projet de l'estacade, aussi ceux-ci seront décalés dans le temps afin d'être coordonnés aux travaux du Département.

D'autre part, à l'occasion des travaux de l'estacade, le Département a souhaité transférer à la CCDSV la maitrise d'ouvrage des travaux de réparation préalable du perré qui lui incombe. Cette opération, d'un montant de 8 260,88 €, sera financée par le Département.

Aussi, il convient d'établir un avenant à la convention initiale intégrant ces travaux (Projet d'avenant en annexe)

Vu l'avis favorable du Bureau du 03/03/2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ D'APPROUVER les termes de l'avenant n°1 relatif à la convention tripartite pour cet aménagement entre le Département de l'Ain, la commune de Trévoux et la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée;
- ✓ D'AUTORISER le premier Vice-Président, M. Yves DUMOULIN, ou son représentant, à signer ladite convention;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits nécessaires à cette opération seront inscrits au budget 2022.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

2 1 MARS 2022 N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20220317-2022C30-TR

A Trévoux, le 17/03/2022

SAÔNE VALLÉE

Affichage le :

2 1 MARS 2022

Le Président, **Marc PECHOUX**